

Banque de connaissances locales dans le cadre du Climat Développement

Fiche de bonne pratique locale : Le Bouli

Zone géographique d'utilisation : Burkina Faso, région Sahel (Dori), village de Diomga

Information sur la pratique

Le bouli est une retenue d'eau. Il s'agit d'un ouvrage hydraulique destiné à la conservation de l'eau une partie de l'année. La pratique prend de plus en plus d'ampleur avec l'augmentation du phénomène de comblement lié à l'érosion des berges et à l'augmentation de l'évaporation. La multiplication de ce type de retenue d'eau permet à la population de moins ressentir les effets des changements climatiques et démographiques et d'organiser une meilleure gestion et un accroissement des productions par les aménagements des périmètres en aval et amont. En effet aux abords des boulis les communautés riveraines s'adonnent au maraîchage. Il se pratique en saison sèche tout juste après les premières récoltes. En saison pluvieuse le maraîchage est remplacé par d'autres cultures telles le maïs, le gombo, la pastèque, la canne à sucre, etc. le Bouli sont surtout réalisés en région salienne et soudano – sahélienne. Ils permettent une meilleure valorisation des cours d'eau.

Lien de la pratique avec les changements climatiques

Tableau 1: Lien de la pratique avec les changements climatiques

Facteur climatique	Impact	Impacts socio-économiques
Sécheresse	- Difficulté de pratiquer le maraîchage	Baisse de la production maraîchère - Baisse de la qualité nutritionnelle et des revenus des producteurs - Augmentation de la vulnérabilité en milieu des ménages

Illustrations



Figure 1: Collecte d'eau du bouli

Description de la technologie

La réalisation du bouli est une pratique de conservation des eaux de pluies qui consiste à retenir l'eau à l'aide d'une cuvette creusée à proximité du cours d'eau dans laquelle l'eau d'écoulement peut être drainée en hautes eaux. La taille des cuvettes demeure variable mais sont généralement autour de 5 m de profondeur et 100 m de diamètre. Le bouli permet d'optimiser les effets bénéfiques d'une partie de ruissellement. Les effets bénéfiques sont entre autre la pratique du maraîchage aux abords du point d'eau, l'augmentation du confort et du temps d'abreuvement, etc.

Dans le Sahel burkinabè, la valorisation du périmètre autour du bouli commence la fin de la saison pluvieuse. Généralement les producteurs reçoivent l'appui des services techniques, ONG et association (UFC, A2N, AGED, etc.) à travers l'encadrement, l'apport en petits matériels, intrants agricoles (semences de salade, de la carotte, des choux, des pommes de terre, du concombre, des oignons, etc., engrais, pesticides, etc.). Toute la main d'œuvre d'exploitation du périmètre est fournie par les producteurs qui travaillent généralement avec des dabas, pioche, etc. La mise en valeur du périmètre se fait selon une bande de servitude raisonnable. L'exploitation des boulis se font à travers des groupements de producteurs appuyés par des structures de développement. Les actions du groupement en direction des boulis concernent essentiellement des travaux de désensablement et d'entretiens divers.

Durabilité :

Il faut disposer de moyens financiers pour l'achat des semences, les pesticides, engrais, arrosoirs (en début d'activité les renouveler tous les deux ans) Sur environ 1 /2 ha, le producteur dépense chaque année 25 000 F pour les semences, 25 000 F de pesticide, 16 000 F en engrais souvent subventionnés, 2 arrosoirs à 75000 F l'unité. Il faut veiller à ce que le bouli ne soit pas ensablé ; détruire les mauvaises herbes dans l'eau, précaution à prendre contre la pollution de l'eau par les pesticides. La durabilité de l'activité requiert une cohésion sociale, entraide au producteur malade dont la parcelle est envahie par les herbes.



Figure 2: Les exploitants du bouli



Figure 3 : Pratique du maraîchage

Avantages et performances

- Disponibilité de l'eau pour de multiples usages (domestique, abreuvement, arrosage de plants de reboisement, etc.) ;
- Possibilités de cultures de contre saison (maraîchage, céréales) ;
- Augmentation de la production halieutique ;
- Recharge de nappe aquifère ;
- Rétention de l'eau qui ruissèlement ;
- Restauration de la végétation autour du bouli ;
- Diversification agricole ;
- Reproduction possible de la technologie dans différents sites ;
- Performante pratique locale de lutte contre les changements climatiques à travers la disponibilité de l'eau et le maraîchage.

Contraintes

- Coûts des réalisations ;
- Faiblesse des aménagements de mise en valeur ;
- Augmentation de la compétition entre l'agriculture et l'élevage pour à l'accès à l'eau et aux terres ;
- Tarissement précoce de l'eau des boulis (l'eau ne dure que 4 mois ce qui limite leurs activités).

Conseils par rapport à la mise en œuvre de la connaissance locale

- Associer la population à l'identification et aux aménagements des sites,
- Responsabiliser la population dans la gestion du site,
- Assurer l'entretien du site contre l'ensablement, la pollution de l'eau par les pesticides, etc.,
- Assurer le suivi du site,
- Cultiver l'esprit associatif dans la mise en valeur du bouli. A titre d'exemple pour environ 1 /2 ha, les producteurs du bouli de Diomga au Burkina dépensent chaque année au moins 25 000 FCFA pour les semences, 25 000 FCFA de pesticide, 16 000 FCFA en engrains souvent subventionnés, 2 arrosoirs à hauteur de 15 000 FCFA.

Estimation des coûts

Boulis : 7 000 000 à 10 000 000 FCFA/unité. A cela pourrait s'ajouter les coûts de grillage. Il faut prévoir entre 4 000 à 5 000 FCFA/m de grillage installé (grillage + poteaux + main d'œuvre de mise en place). La clôture d'un ha soit 400 m de périmètre coûterait entre 1600 000 à 2 000 000 FCFA.

Sources : Enquête CPF, 2009 ; Kiema et al., 2009 ; Kiema et al., 2010.

Auteur : Aby DRAME,
Enda Energie - Environnement -
Développement

Contribution : Dr André KIEMA
INERA/CNRST/MRSI

